



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2935
1er novembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



PARTIR A NEW YORK

**Non aux
licenciements
Répartition du
travail entre tous!**

Page 3

**Fonction
publique
Des attaques
scandaleuses**

Page 4

**Guadeloupe
Martinique
Les travailleurs
en lutte**

Page 16

Leur société

- Face aux licenciements : imposer l'intérêt des travailleurs **3**
- Parlement : leur règle du jeu **3**
- Jours de carence dans la fonction publique : un projet scandaleux **4**
- Sécurité sociale : des économies criminelles **4**
- Arrêts maladie : l'exploitation et ses conséquences **4**
- Cahiers de doléances : l'art d'utiliser les restes **4**
- Collectivités publiques : qui fera les frais des économies ? **5**
- Jeux en ligne : l'argent n'a pas d'odeur **5**
- Police : la violence de deux mercenaires **5**
- France-Maroc : Macron représentant du patronat **6**
- RN : dans le camp du capital **6**
- Écurie Bolloré : le crottin est d'extrême droite **6**
- Agriculteurs : la colère couve toujours **7**
- Plaine d'Aunis : enfants empoisonnés par l'agrobusiness **7**

Dans le monde

- Moyen-Orient : à bas la guerre de Netanyahu ! **8**
- Coup de grâce à l'UNRWA et à l'aide aux Palestiniens **8**
- Israël : l'opposition à la guerre **9**
- Brésil : procès de BHP et d'un capitalisme dévastateur **9**
- Cuba : black-out sous embargo **9**
- États-Unis : une grande démocratie, où ça ? **10**
- Les grévistes de Boeing tiennent bon **10**
- États-Unis : le Working Class Party dans les élections **11**
- Allemagne : Volkswagen peut et doit payer ! **11**
- Biodiversité : le capital, seule espèce protégée **11**

Dans les entreprises

- Valeo **12**
- Stellantis - Douvrin **12**
- CHAC - Saint-Girons **12**
- Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon **13**
- Hôpital Beaujon - Clichy **13**
- CHU d'Angers **13**
- Plateformes chimiques de Pont-de-Claix et Jarrie **14**
- Saverglass - Feuquières **14**
- Stellantis - Rennes **14**
- Dumarey - Strasbourg **15**
- Watts - Hautvillers **15**
- Guadeloupe : la grève d'EDF PEI **16**
- Martinique : la grande marche contre la vie chère **16**

Les nôtres

- Marie-Thérèse Kubéra **5**

Trump ou Harris... et à la fin, c'est le Big Business qui gagne

Les élections aux États-Unis sont sans doute le scrutin le plus suivi au monde, et les deux candidats sont au coude à coude.

Trump est le digne représentant des milliardaires dont il est : arrogant, sans scrupules et surtout déterminé à enrichir la classe capitaliste. Du coup, il prend pour cible les plus pauvres, les migrants qui franchissent la frontière en quête d'une vie meilleure, qu'il traite de « criminels » et de « vermine ». À l'inverse, il promet aux plus riches d'alléger encore les impôts.

Kamala Harris n'est pas en reste. « Je suis capitaliste », explique-t-elle aux milieux patronaux. Sous l'administration de Biden, dont elle est la vice-présidente, l'indice boursier a doublé et les milliardaires se sont enrichis comme jamais. Elon Musk, le patron mégalomane de Tesla, X et SpaceX, qui soutient Trump, est bien ingrat : sa fortune, déjà 25 milliards de dollars en 2020, a été multipliée par dix sous Biden ! Pour la grande masse de la population en revanche, le niveau de vie s'est dégradé, avec des prix qui ont enflé de 25 %, sans que les salaires suivent. Et certains, désorientés, se rabattent du coup sur Trump, cet ennemi patenté des travailleurs.

Malgré l'incertitude du scrutin, on sait déjà qui seront les gagnants et les perdants. Dans ce pays présenté comme un eldorado, toute une partie des travailleurs sont obligés de cumuler deux, voire trois emplois précaires et mal payés pour pouvoir joindre les deux bouts. Le pays se vante d'un chômage bas, mais c'est parce que des millions de travailleurs, sortis du marché du travail, échappent désormais aux statistiques. Au cœur de la première puissance mondiale, le nombre de sans-abri explose, il y en aurait plus de 75 000 rien qu'à Los Angeles, où ils ne vivent guère au-delà de 50 ans. L'espérance de vie de toute la population recule, plaçant sur ce plan le pays au 35^e rang mondial, derrière Cuba ou le Chili. Chaque année, plus de 100 000 Américains, issus pour la plupart des classes populaires, meurent d'overdose. Quelque 45 000 autres meurent faute de pouvoir se payer des soins médicaux. Et cela ne changera pas après le 5 novembre.

À l'autre bout de la société, il est certain que, quel que soit le nouveau président, les Jeff Bezos et autres Mark Zuckerberg continueront de

toucher le gros lot. Quant à la politique étrangère du pays, elle sera poursuivie. Harris et Trump ont par exemple annoncé qu'ils continueraient de fournir les armes et l'argent avec lesquels Israël mène la guerre aux Palestiniens, aux Libanais et peut-être demain aux Iraniens.

Vu d'ici, la grossièreté et le cynisme décomplexé de Trump sont étonnants. Pourtant, le système américain n'est pas si différent du nôtre. Tous les quatre ou huit ans, c'est l'alternance entre deux partis pro-capitalistes ? Comme ici. Trump est mégalomane ? Assurément, mais Macron ne l'est-il pas ? Trump a fait du racisme un fonds de commerce, et dans ce pays construit par des immigrants, lui et Harris promettent, de façon absurde, de restreindre l'immigration. Les politiciens français, Le Pen en tête, ne disent pas autre chose. Il faut construire un mur et expulser les sans-papiers, disent là-bas Trump et Harris ; il faut renforcer les frontières et expulser les sans-papiers, expliquent ici Barnier, Macron et Le Pen.

Rien n'est donc à espérer de ce scrutin, mais nous aurions tort de nous désintéresser de l'avenir de ce pays. Pas seulement parce qu'il est à la pointe de l'innovation scientifique et technologique. Mais aussi parce qu'il est fort d'une classe ouvrière qui, par le passé, a mené des luttes importantes. Des grandes grèves ouvrières à la révolte des Noirs et à la lutte de la jeunesse contre la guerre du Vietnam, celles et ceux qui créent la richesse du pays se sont battus. Aujourd'hui, leur condition se dégrade sous les coups d'une classe capitaliste rapace. Mais quelques grèves récentes, malgré des directions syndicales réformistes qui ne valent pas mieux que les nôtres, ont montré que les travailleurs des États-Unis pouvaient se battre pour leurs revendications.

C'est de là qu'un espoir peut venir. Les révoltes des années 1960 eurent une portée mondiale. De même, un renouveau des luttes aux États-Unis aujourd'hui aurait un impact dans le monde entier. Alors, espérons qu'au-delà de l'échéance du 5 novembre, les travailleurs américains ne se laissent pas appauvrir et diviser, et qu'ils retrouvent le chemin de la lutte de classe.

Nathalie Arthaud



Face aux licenciements : imposer l'intérêt des travailleurs

Automobile, chimie, aéronautique, grands groupes ou sous-traitants : les annonces de plans de suppression d'emplois s'ajoutent les unes aux autres depuis des semaines, présentées comme autant de décisions, certes douloureuses, mais obligatoires pour la survie des entreprises concernées.

En octobre, la CGT a ainsi recensé 180 plans de suppression d'emplois prévus entre septembre 2023 et septembre 2024. Et les annonces se sont accélérées ces dernières semaines, avec plusieurs dizaines de nouvelles entreprises annonçant des restructurations, des suppressions de postes ou carrément la fermeture d'un ou plusieurs sites.

Pleurer sur la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et le ralentissement consécutif de l'activité est un sport national pour tous les capitalistes, quel que soit le secteur. On a pu voir les constructeurs automobiles se lamenter sur la transition vers l'électrique et la chute des ventes de voitures pour justifier la saignée qu'ils mettent en place.

Ils ont pourtant vendu leurs voitures bien plus cher et Stellantis a fait 5,6 milliards d'euros de bénéfices pour le seul premier trimestre 2024 !

Dans le bâtiment, les rois du béton invoquent la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement des mises en chantier pour justifier des plans de centaines de suppressions d'emplois. On est pourtant loin d'artisans pris à la gorge. Bouygues, dont 225 salariés sont menacés, a versé 670 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires pour l'année 2023, auxquels il faut

ajouter 30 millions en rachats d'actions. Vinci, qui a supprimé 150 emplois au début de l'année, a fait plus fort, avec 2,2 milliards d'euros de dividendes offerts aux actionnaires et 500 millions en rachats d'actions. Des centaines de licenciements ou de suppressions d'emplois sont également programmés par la grande distribution, les grands groupes de l'agroalimentaire, les assurances, la téléphonie, les banques, etc.

Dans toute guerre, la propagande est une arme redoutable et le patronat sait s'en servir. C'est ainsi que « la crise profonde », « la concurrence déloyale » et autres « révolutions des modes de consommation » servent d'arguments pour que les travailleurs se résignent à être jetés dehors.

Pour sauvegarder et accroître leurs profits, les capitalistes sont organisés, ils savent enrober leurs coups, les étaler dans le temps, lanterner les travailleurs pour diluer leurs réactions, les diviser, site contre site, catégorie contre catégorie, pour mieux les attaquer.

Pour ne pas être pris par surprise et s'opposer aux manœuvres des patrons, les travailleurs ont intérêt à se mettre eux aussi en ordre de bataille et à préparer leur riposte. Il faudra pouvoir réagir autrement qu'au coup par coup, site par site, entreprise par entreprise, lorsqu'on est le dos au mur, face à l'annonce de fermeture. C'est pourquoi il faut construire dès aujourd'hui un parti qui s'y prépare et qui défende ces objectifs de l'ensemble du monde du travail.

Nadia Cantale



Parlement : leur règle du jeu

« Jeu parlementaire », rarement cette expression journalistique n'aura aussi bien décrit la situation des députés discutant le projet de budget du Premier ministre Barnier.

En effet, le gouvernement ne dispose d'aucune majorité pour faire voter ses textes et empêcher les oppositions de faire passer certains amendements. Il a même été incapable de faire se tenir le débat dans les délais règlementaires. Mais qu'importe, le budget sera rétabli suivant la volonté de Barnier en passant devant les sénateurs, dont la majorité penche très fortement à droite. Et, en dernier recours, Barnier se passera de l'avis des députés et de leurs amendements en utilisant l'article 49-3, désormais célèbre, qui permettra que le

budget, tel qu'il a été proposé par le gouvernement, soit adopté sans vote.

Inévitablement la gauche proposera une motion de censure, mais Macron et Barnier s'en sont très probablement assurés, le centre, la droite et le RN ne la voteront pas. Le budget, et toutes les attaques contre les travailleurs qu'il recèle, deviendra alors la loi et les discours parlementaires se ramasseront à la pelle, comme les feuilles mortes.

Pourtant, malgré la vacuité du jeu et le fait que chacun connaît la fin du film, les députés respectent

certaines règles. Même les propositions de la gauche considérée comme la plus radicale respectent le pouvoir du grand capital. Il n'est pas question de contrôle des comptes des grandes entreprises et des grandes fortunes, de saisir des bénéfices de guerre ou de crise, d'interdire de licencier, ou d'obliger à investir dans les activités utiles à la population.

En fait, les règles de ce jeu parlementaire sont bien de maintenir l'affrontement politique dans les limites de ce que le grand patronat tolère. Ce sont ces règles que les travailleurs devront bousculer par leur action, bien au-delà des murs du Parlement.

Paul Galois

Cercle Léon Trotsky Le système de santé, malade de la financiarisation

Samedi 23 novembre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5^e

Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais :
3 euros)



Fêtes régionales

Besançon

Samedi 2 novembre à partir de 14 h 30

Grand Kursaal,
place Granville
(derrière le théâtre Ledoux)

débat avec
Nathalie Arthaud
à 16 heures

Caen

Samedi 16 novembre de 15 heures à 23 h 30

Maison de quartier
de la Folie-Couvrefief,
place Dom Aubourg

débat avec
Nathalie Arthaud
à 18 heures



Compiègne

Samedi 16 novembre à partir de 16 heures

461, rue de la République
à Margny-lès-Compiègne

Jours de carence dans la fonction publique : **un projet scandaleux**

Dans le cadre du projet de budget, le gouvernement a annoncé une attaque frontale contre les travailleurs de la fonction publique. Il veut imposer qu'en cas d'arrêt maladie, les trois premiers jours ne soient plus payés, contre un seul jour de carence aujourd'hui.

Les indemnités journalières en cas de maladie, quant à elles, ne seraient plus de 100 % mais de 90 % du salaire. Le gouvernement entend récupérer de cette façon 1,2 milliard d'euros par an aux dépens des travailleurs en congé maladie.

Cette mesure concerne directement les 5,7 millions de travailleurs de la fonction publique, qu'elle soit d'État, territoriale ou hospitalière. Près de 40 % sont de catégorie C, c'est-à-dire ouvriers ou employés,

et le salaire d'embauche est au smic, à 1 801 euros brut. L'application d'une telle mesure signifierait le vol de plusieurs centaines d'euros de salaire pour une semaine d'arrêt maladie. Comme le disait un infirmier : « Nous devons soigner des gens. Mais nous-mêmes, nous n'avons pas le droit de nous soigner ? »

De plus en plus, les arrêts maladie sont la conséquence de la dégradation des conditions de travail, qui touche tous les secteurs. Le vol sur le congé maladie est une

double peine : l'État patron oblige à effectuer un travail toujours plus pénible, plus dangereux et, d'autre part, il ampute le salaire des travailleurs contraints de s'arrêter.

Cela signifie aussi que, ne pouvant se permettre une baisse de salaire, un plus grand nombre de travailleurs seront contraints de venir travailler tout en étant malades. C'est évidemment un non-sens du point de vue de leur santé mais aussi de celle de leurs collègues ou du public avec lequel ils peuvent être en contact. Le gouvernement et le patronat le savent parfaitement, mais le droit à la santé des travailleurs et des classes populaires n'est pas leur préoccupation.

Christian Bernac



Arrêts maladie : **l'exploitation et ses conséquences**

Après 2020, les arrêts de travail pour raison de santé ont augmenté fortement, dans la fonction publique comme dans le secteur privé. L'épidémie de Covid est une des raisons, mais pas la seule.

Selon un rapport étatique publié en septembre dernier sur les arrêts pour maladie et accidents de travail dans la fonction publique, le nombre moyen de jours d'absence au travail pour raison de santé a presque doublé entre 2019 et 2022, passant d'un peu plus de 8 à plus de 14,5 par personne et par an.

Ce rapport concerne les salariés de la fonction publique. Mais ce qu'il révèle, à savoir que ce sont avant tout les catégories ouvrières et employées qui sont le plus touchées par la maladie et les accidents, est valable tout autant pour les salariés du privé. Par exemple, le nombre de jours d'absence par personne et par an est passé de 8 à plus de 18, si on considère les travailleurs de la fonction publique territoriale qui sont à plus des deux tiers des ouvriers et des employés.

Cette forte hausse ne peut pas être imputée seulement au Covid. Un chiffre de ce rapport le montre : la part des travailleurs de la fonction publique ayant une maladie chronique reconnue

a elle aussi augmenté de façon importante, passant de 2,8 % de l'ensemble des fonctionnaires à 3,7 %.

Ce sont les réductions d'effectifs, l'aggravation des conditions de travail qu'elles entraînent et puis évidemment le recul de l'âge de départ en retraite qui sont la cause de cette dégradation de la santé des travailleurs. Contraindre au travail des personnes de plus en plus âgées ne peut qu'augmenter fortement les absences pour raison de santé. Là encore, les chiffres de l'État lui-même sont parlants. Les travailleurs de plus de 50 ans sont deux fois plus en arrêt que ceux de moins de 30 ans. Et cette proportion est la même dans le public et dans le privé.

En voulant augmenter le nombre de jours de carence des fonctionnaires, le gouvernement veut faire passer ceux-ci pour des privilégiés aux yeux des autres travailleurs. En fait, il s'attaque à des malades et des blessés. Et cela vise particulièrement les catégories ouvrières.

Pierre Royan

Sécurité sociale : **des économies criminelles**

Comment réaliser des économies sur le budget de l'Assurance-maladie ? La réponse du gouvernement est simple : en faisant payer les malades.

Pour 2025, il prévoit de diminuer le taux de remboursement des consultations par la Sécurité sociale, c'est-à-dire d'augmenter la part des dépenses restant à charge, le fameux « ticket modérateur ».

Aussi vieux que la Sécurité sociale, ce ticket modérateur a pour objectif, comme son nom l'indique très clairement, de modérer la consommation médicale des assurés, les empêcher de trop se soigner. Initialement fixé à 20 % de

la dépense, il n'a pas cessé d'augmenter depuis, atteignant ainsi aujourd'hui, par exemple, 35 % sur les boîtes de médicaments. Et s'il est de 30 % pour les consultations médicales, le gouvernement prévoit de le porter à 40 % en 2025.

Pour ceux qui ont une assurance complémentaire santé ou une mutuelle, celles-ci rembourseront la partie restant à la charge du malade. Ce ne sera pas totalement puisqu'elles ne remboursent pas la

« participation forfaitaire » de deux euros mise en place, elle aussi, pour « responsabiliser les assurés afin de limiter la surconsommation de frais de soins ».

Bien sûr, les tarifs des cotisations aux mutuelles subiront une nouvelle hausse et le nombre de ceux qui ne peuvent plus payer augmentera. Ils rejoindront les quelque trois millions de personnes qui, déjà, faute de mutuelle ou d'assurance santé, parce que trop pauvres, « modèrent » leur consommation médicale au point de renoncer à se soigner.

Sophie Gargan

Cahiers de doléances : **l'art d'utiliser les restes**

Michel Barnier n'a pas de majorité mais il a au moins trouvé une idée : exhumer les cahiers de doléances rédigés à la suite du mouvement des gilets jaunes en 2019. C'est donc le troisième acte de la pièce.

Le premier acte était en mode « ferme-la ! ». Les gilets jaunes qui dénonçaient la cherté de la vie avaient été matraqués à tour de bras par la police, au prix de 2 500 blessés, d'éborgnés,

de mains arrachées...

Le deuxième acte avait adopté le style « cause toujours ! », Macron organisant la rédaction de cahiers de doléances. Bilan : près de 500 000 pages, autant de

contributions en ligne et quelques tournées à grand spectacle d'un président brassant de l'air en bras de chemise. Après quoi le papier fut mis à la disposition des souris dans les archives départementales et la version numérique peut-être sauvegardée quelque part.

On ne pensait plus en entendre parler mais

c'était compter sans Barnier. Voici maintenant que celui-ci déclare avoir demandé à ses équipes de se plonger dans ces cahiers pour en sortir « quelque chose de fort ». Si elles ont le courage de s'exécuter, celles-ci pourront constater que les revendications de l'époque vont exactement en sens contraire de ce que fait leur chef. Il y

est question de développer les services de proximité, de permettre de se soigner, et de réduire les impôts et les taxes qui pèsent sur la population. Pas vraiment le budget actuellement en débat.

L'affaire ayant ainsi été creusée, ces cahiers pourront être enterrés encore plus profondément.

Daniel Mescla

Collectivités publiques : qui fera les frais des économies ?

Les collectivités publiques protestent contre l'État, qui veut économiser 5 milliards sur leur dos. Le président du Calvados dénonce devant le Sénat un « processus d'assassinat financier des départements ».

Comme une coupe dans le Fonds vert destiné à la transition écologique est également au menu, ainsi que la hausse des cotisations retraites employeurs pour leurs agents, les collectivités estiment que la perte totale de revenus sera de 8,5 à 9 milliards pour 2025. Elles protestent d'autant plus qu'elles devront assumer les décisions du gouvernement comme la hausse du smic, celle du point d'indice des fonctionnaires ou des augmentations pour le personnel de santé, qui

ne sont pas compensées par l'État. Le président de la collectivité européenne d'Alsace, qui regroupe deux départements, chiffre les dépenses à 271 millions d'euros supplémentaires depuis 2022, alors que l'État réclame 52 millions d'euros d'économies.

Bien d'autres raisons s'ajoutent, comme l'inflation ou la réduction des rentrées fiscales liée à la baisse des prix de l'immobilier. De son côté, le gouvernement se défend en expliquant que les dotations de l'État ont été

augmentées en 2023 et 2024 alors qu'elles avaient été bloquées pendant treize ans.

Parallèlement, les collectivités font leurs comptes et annoncent les conséquences des coups de rabot à venir. Le conseil départemental de Charente-Maritime estime à 27 millions les économies demandées. Le président du conseil départemental de l'Aisne multiplie les rencontres avec les élus pour les prévenir des baisses de subventions aux associations et aux centres sociaux, en plus de son désengagement de tout ce qui n'est pas de sa compétence directe. Voilà ce qui est à prévoir dans toutes les régions de façon plus ou moins importante. Les collectivités annoncent aussi le recul des investissements prévus, qui représentaient 64 % de ceux du domaine public en 2022. De quoi mettre à l'arrêt un certain nombre de petites entreprises.

Les mesures d'économies décidées par le gouvernement auront en tout cas de graves conséquences sociales... dont il pourra rejeter la faute sur les collectivités !

Inès Rabah



LOKACE.FR

Jeux en ligne : l'argent n'a pas d'odeur

Lundi 28 octobre le ministre du Budget a entamé des consultations avec les professionnels des casinos. Le gouvernement voudrait en effet trouver un moyen de soumettre les jeux en ligne à l'impôt.

Les propriétaires de casinos avaient fait en sorte, au début du mois, que le projet gouvernemental de légalisation de ces jeux en ligne soit retiré avant même d'être discuté par les députés. Ils avaient affirmé alors, et fait dire par les députés des circonscriptions où fleurissent roulettes et bandits manchots, que les jeux en ligne tueraient des dizaines de milliers d'emplois dans leurs vertueux établissements, hôtels, thèrmes et maisons de jeux. À croire que, dans les villes de cure, le baccara serait aussi indispensable que l'eau thermale pour guérir les rhumatismes.

Les emplois en question risquent en fait de ne pas peser lourd dans la négociation qui s'ouvre, pourvu que les bénéficiaires des quelques groupes qui gèrent les jeux soient préservés. Pour ne pas laisser échapper la poule aux œufs d'or, le gouvernement envisage de proposer à ceux-là de mettre en service des casinos dématérialisés. Quoi de plus simple en effet pour combattre une activité illégale et nocive, le jeu en ligne en l'occurrence, que de la légaliser et de l'offrir à des professionnels compétents ?

Voilà une piste qui pourrait s'avérer fertile.

Paul Galois



AUTUN COEUR DE BOURGOGNE

Police : la violence de deux mercenaires

Le procès de deux policiers du commissariat des 5^e et 6^e arrondissements, accusés de violences contre un homme gardé à vue, s'est ouvert à Paris le 29 octobre.

Le 25 juillet, pendant les Jeux Olympiques, celui-ci, un Péruvien, avait été interpellé. Une fois dans leur commissariat, les policiers l'avaient à tour de rôle brutalisé par des gifles, des coups de poing à la tête et

de pied aux jambes, ainsi que plusieurs coups de matraque électronique. Outre les multiples coups sur différentes parties du corps, la victime a aussi eu une fracture de l'avant-bras alors qu'elle tentait de se protéger.

À l'hôpital, les médecins lui ont prescrit 30 jours d'incapacité totale de travail : c'est dire la violence des coups.

Pendant que les deux policiers se défoulaient sur quelqu'un qui n'avait manifesté aucun signe de violence, leurs collègues et leur supérieur regardaient la scène sans intervenir ! L'une des deux brutes a même tenté de se disculper

en inversant les rôles : il a porté plainte contre leur victime, l'accusant de violences contre sa personne.

Si la scène n'avait pas été filmée et diffusée largement, les policiers auraient pu s'en sortir à bon compte tant ce genre de comportement parmi la police est la plupart du temps minimisé voire masqué. Les forces de répression sont dressées

à défendre l'ordre bourgeois et à réprimer ce qui pourrait le mettre en cause. Cela ne peut se faire que violemment et il y a donc bien besoin de tels mercenaires. Ils sont trop utiles au pouvoir pour que, quand il le peut, celui-ci ne ferme pas les yeux devant leurs exactions.

Marianne Lamiral

Marie-Thérèse Kubéra

Marie-Thérèse Kubéra est décédée le 18 octobre à l'âge de 82 ans, après quarante ans d'engagement et de combat aux côtés de Lutte ouvrière. Femme du peuple ayant élevé cinq enfants, son engagement pour combattre cette société d'injustice l'avait amenée à se joindre au Parti communiste. Mais, après la

participation de ce dernier au gouvernement, déçue, elle avait rejoint Lutte ouvrière à Creil, où elle habitait une cité ouvrière et militait déjà, connue et très estimée.

Elle avait rallié à Lutte ouvrière une partie de sa famille et sa gentillesse, sa gaieté, sa détermination, continuaient à amener un

milieu large à rejoindre la fête locale. Elle a été notre candidate aux élections municipales, régionales, législatives et ses camarades étaient fiers d'être représentés par une femme comme elle. Avec la participation des autres militants, elle avait entraîné toute sa cité, de plusieurs centaines de logements,

dans le combat contre les hausses de loyers injustifiées. Et elle avait participé à bien d'autres actions.

Malgré les départs, les découragements dont elle a pu être témoin tout au long de ces années, Marie-Thérèse est restée inflexible jusqu'au bout dans son engagement communiste. Son combat continuera.



9

France-Maroc : **Macron représentant du patronat**

En visite officielle au Maroc, Macron a joué son rôle habituel de représentant commercial du grand patronat français auprès du roi Mohammed VI.

La délégation française qui l'accompagnait ne comptait pas moins d'une quarantaine de chefs d'entreprise, bien déterminés à placer leurs contrats auprès des autorités marocaines et à évincer leurs concurrents.

Pour Airbus Helicopters, un contrat de vente de plusieurs hélicoptères de combat était en jeu, chacun coûtant au bas mot 20 millions d'euros. Engie voulait développer un accord sur les énergies renouvelables et le dessalement d'eau de mer pour plusieurs milliards d'euros. Alstom lorgnait sur la prochaine commande de TGV pour la nouvelle ligne à

grande vitesse Kenitra-Marrakech, Airbus comptait sur la vente de 188 avions, qui passeraient ainsi sous le nez de Boeing, partenaire habituel du Maroc. Pour Naval Group, il s'agissait de vendre deux sous-marins militaires en damant le pion à l'entreprise allemande Thyssenkrupp Marine Systems... la concurrence étant tout aussi féroce à l'intérieur de l'Europe qu'à l'extérieur.

Macron, en digne serviteur des capitalistes français, a tout fait pour que rien ne contrarie le souverain marocain et ne vienne faire capoter leurs affaires. Le Sahara occidental ?

Macron a confirmé que son présent et son avenir s'inscrivaient désormais « dans le cadre de la souveraineté marocaine ». Les visas délivrés aux Marocains par la France, qui avaient été drastiquement diminués en 2022 ? Début octobre, Bruno Retailleau menaçait à mots couverts son homologue marocain de les conditionner au nombre de personnes sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) reprises par le Maroc. Le ministre de l'Intérieur a dû manger son chapeau, contredit par Macron lors de son discours devant les autorités marocaines. Tant mieux si, en l'occurrence, le nombre de visas délivrés à des Marocains sera maintenant, ce qui n'empêchera pas

que leur obtention demeure un véritable parcours du combattant, tant ils sont insuffisants.

Quant aux prisonniers politiques, comme Nasser Zefzafi, l'un des leaders du mouvement de contestation du Hirak de 2017 dans le Rif, alors condamné à 20 ans de

prison ferme, il n'en a évidemment pas été question dans les interventions de Macron. L'exploitation des travailleurs marocains et la répression des opposants au régime ne gênent en rien les affaires des capitalistes français, bien au contraire !

Valérie Fontaine



Séance protocolaire de serre-mains.

RN : dans le camp du capital

Lors de l'examen du projet de loi de finances 2025 à l'Assemblée nationale, le Rassemblement national a voté contre des amendements visant à augmenter légèrement la taxation du capital.

Ces amendements, déposés par la gauche et le Modem, visaient à faire passer le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % à 33 %. Créé en 2018 par Macron, le PFU, ou « flat tax », permet aux plus riches contribuables qui possèdent des actions, des obligations et autres placements bancaires de ne payer que 30 % d'impôts au lieu de 41 % voire 45 % si ces revenus du capital étaient soumis à

l'impôt sur le revenu.

Fini le temps où Le Pen faisait mine de dénoncer la politique fiscale de Macron et « les cadeaux aux plus aisés avec la flat tax ». Terminée la promesse de sa quasi-disparition aux dernières élections présidentielles. Oubliée l'époque pas si lointaine, mars 2023, où l'actuel député RN Jean-Philippe Tanguy constatait que le PFU avait conduit « y compris pour les plus hauts

revenus, à alléger la fiscalité totale sur les revenus du capital ».

Dorénavant, le RN cherche à montrer à la bourgeoisie qu'il est un parti responsable, prêt à gouverner pour défendre ses intérêts. C'est ainsi que le 23 octobre à l'Assemblée, le même Tanguy a justifié le refus du RN d'augmenter la flat tax car « les chefs d'entreprise se sont sentis concernés injustement par cette mesure ». Cette déclaration intervenait quelques minutes après que l'ensemble des députés du RN eut applaudi à tout

rompre un élu Horizons qui expliquait que les premiers touchés par la mesure seraient « les petits patrons qui se serrent la ceinture ».

De son côté, et pour tenter de masquer auprès de l'électorat populaire du RN sa totale allégeance aux plus riches, Bardella prétend que « cette mesure ne frappe pas des foyers fiscaux extrêmement aisés mais tous les petits investisseurs ». En réalité, la flat tax bénéficie surtout aux gros détenteurs de capital, quelques foyers seulement comme le souligne un rapport d'octobre

2023 de France Stratégie. En 2021, moins de 1 % des foyers fiscaux centralisaient 95 % des dividendes déclarés et 4 000 foyers ont accaparé un tiers des dividendes pour des versements d'un million d'euros minimum.

En utilisant ainsi l'argument de la « défense des petits » pour protéger en réalité les intérêts des plus gros capitalistes, le RN n'a rien inventé et démontre qu'il est, de ce point de vue également, un parti bourgeois comme les autres.

David Mencas

Écurie Bolloré : le crottin est d'extrême droite

Les bourgeois de la Troisième République entretenaient des danseuses. Dans les années 1960, la mode chez les grands patrons était à l'encouragement de la race chevaline. Aujourd'hui, Vincent Bolloré élève, fabrique et lance des politiciens d'extrême droite.

Ainsi, le milliardaire qui avait découvert, couvé et propulsé Eric Zemmour recommence avec Jordan Bardella, le dauphin de Marine Le Pen et la tête de liste du RN à l'élection européenne. Fayard, l'une des maisons d'édition de la galaxie Bolloré, a d'abord fourni les mercenaires capables de tenir la main de Bardella et de l'aider à formuler

« ce que je veux », ce qui semble avoir été complexe et laborieux. L'ouvrage enfin produit est aujourd'hui tiré à 150 000 exemplaires de façon à inonder en piles impressionnantes tous les points de vente qui voudront le mettre en valeur. Une campagne de publicité payante est prévue dans les médias de Bolloré : *Le Journal du dimanche*, Europe 1,

CNews et quelques autres. De plus, on se doute que les journalistes de ces diverses maisons auront à cœur d'inviter le nouveau poulain du patron dans les émissions objectives, indépendantes et nuancées dont ils ont le secret.

Bolloré veut faire muser Bardella, il le lance donc comme une lessive. Le prétendu défenseur du peuple accepte ce traitement, aux deux sens du terme, avec gratitude. Être la dernière marotte d'un milliardaire tout puissant, quoi de plus flatteur ?

Paul Galois

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 243 (novembre 2024)

- Gaza, Cisjordanie, Liban : la guerre sans fin des dirigeants israéliens
- Le Hezbollah libanais
- Répression coloniale en Nouvelle-Calédonie
- Élections aux États-Unis
- Algérie : le durcissement du régime
- Le business de l'espace
- Oscar Hippe

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Agriculteurs : la colère couve toujours

Une dizaine de mois après le dernier mouvement, des rassemblements se sont tenus à l'appel des principaux syndicats agricoles dans plusieurs villes d'Occitanie, comme Foix, Auch, Montauban. Les agriculteurs menacent de se mobiliser à partir de mi-novembre, notamment en cas de signature d'un accord commercial entre l'UE et le Mercosur.

Les agriculteurs réclament des aides pour faire face aux mauvaises récoltes et aux épidémies qui ont mis à mal les troupeaux. Ils dénoncent aussi la lenteur dans l'application des promesses du précédent gouvernement : l'examen au Parlement de la loi d'orientation agricole, interrompu par la dissolution, ne doit reprendre qu'en janvier et, si l'État assure avoir traité les retards de versement des subventions européennes de 2024, des agriculteurs s'inquiètent du retard déjà accumulé pour celles de 2025.

Les syndicats agricoles insistent sur leur rejet de l'accord en discussion entre l'UE et le Mercosur, une zone de libre-échange entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et la Bolivie. Les gros exploitants qui dirigent les principaux syndicats agricoles n'ont pas de scrupule à récupérer les subventions européennes ni à exporter leurs marchandises. Mais, pour empêcher leurs concurrents étrangers de leur prendre des parts de marché, ils se déguisent en défenseurs de la santé des consommateurs et des

revenus des petits paysans qui seraient menacés par les importations. En fait, en 2023, les exportations françaises dépassaient de 6,5 milliards d'euros la valeur des importations, pour le secteur agroalimentaire !

Ce n'est pas le Mercosur qui tue les petits paysans mais les banques, les industriels qui leur vendent au prix fort matériel et matières premières, ainsi que les capitalistes de l'agroalimentaire et de la grande distribution qui leur volent le fruit de leur travail en dictant leurs prix.

Il y a quelques semaines, Lactalis en a fourni un nouvel exemple en décidant de diminuer brutalement de 9 % sa collecte de lait pour accroître sa rentabilité, laissant désemparés des centaines d'éleveurs. Pour désamorcer leur colère,



JAS31 FACEBOOK

deux autres groupes envisagent d'acheter le lait dont Lactalis ne veut plus, mais les laiteries concernées se situent dans l'Ouest de la France, alors que 150 des éleveurs frappés par la décision de Lactalis vivent à l'autre bout du pays. Qui paierait et organiserait le transport ? Sûrement pas la famille Besnier, propriétaire de Lactalis à la tête d'une fortune de 14,5 milliards d'euros accumulés sur le dos des éleveurs qui lui livrent le lait et des ouvriers qui le transforment.

Les syndicats agricoles cherchent-ils surtout à se faire valoir à l'approche des élections professionnelles, prévues dans trois mois ? Va-t-on vers une nouvelle explosion de colère du monde agricole ? En tout cas, c'est contre les capitalistes qui les étranglent que les petits paysans doivent se retourner, y compris les gros exploitants qui dirigent les grands syndicats agricoles et ont construit leurs exploitations en marchant sur les cadavres des petits.

Sacha Kami

Plaine d'Aunis : enfants empoisonnés par l'agro-business

Pas moins de 45 molécules toxiques ont été trouvées dans les cheveux et les urines d'enfants de la plaine d'Aunis, qui entoure La Rochelle et dont 65 % de la surface est consacrée à la monoculture céréalière.

Ce résultat est celui d'une analyse portant sur 72 enfants de six communes, âgés de 3 à 17 ans, rendue publique le 12 octobre à l'occasion d'une manifestation à La Rochelle. Ce n'est pas une surprise pour les habitants de ces communes, dont les familles d'enfants atteints de cancers, quinze au moins depuis 2008. Cette étude a été diligentée par eux-mêmes, avec l'association

qu'ils ont créée après que le CHU de Poitiers eut alerté en 2018 sur le nombre élevé de cancers pédiatriques dans cette zone.

Les pesticides retrouvés dans les analyses, avec leurs produits de dégradation, sont pour la plupart des herbicides, fongicides et insecticides utilisés pour les cultures céréalières. Beaucoup sont classés « cancérogènes probables », comme le

pendiméthaline. Plusieurs sont interdits, parfois depuis cinquante ans, comme le dieldrin. L'étude montre aussi que les concentrations relevées chez les enfants sont corrélées à la proximité de leur habitation avec les champs cultivés. D'autres sources confirment l'origine du problème : l'analyse de l'air en plaine d'Aunis par l'organisme Atmo a montré la profusion de nombreux toxiques, un taux record national de prosulfocarbe, et révélé le transport des polluants par le vent sur des kilomètres, jusqu'au centre-ville de La Rochelle. Une

étude de juin 2024 sur des busards cendrés, rapaces migrateurs qui viennent se reproduire en plaine d'Aunis, a montré leur contamination à 28 molécules.

Par ailleurs, les captages d'eau potable de l'agglomération de La Rochelle sont régulièrement fermés – quinze captages l'ont été en 2023 – pour des taux de pesticides dépassant parfois de 130 fois le seuil autorisé. Les autorités sanitaires ont réagi à leur manière : l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a relevé en mai 2024 le seuil autorisé en chlorothalonil. Le multiplier par neuf a permis de rouvrir des captages en plaine d'Aunis pour la saison estivale. Pour cette révision, comme pour d'autres qui l'ont précédée, l'Anses s'appuie sur les données fournies par les fabricants de pesticides, sans validation scientifique extérieure.

L'empoisonnement dont sont victimes les habitants de la grande couronne de La Rochelle, et sans doute bien d'autres ailleurs, n'est pas une fatalité imposée par les nécessités de la production agricole.

Les familles qui ont fait effectuer à leurs frais les

analyses des cheveux de leurs enfants ont pu mesurer qu'elles ne pouvaient pas compter sur les autorités de santé publique. Le scandale du chlordécone aux Antilles a aussi montré que l'État est là avant tout pour protéger les intérêts des capitalistes de l'agro-business.

Enfin, la mise au point de techniques agricoles à la fois productives et peu ou pas gourmandes en produits phytosanitaires, soucieuses de la santé des riverains et des agriculteurs, nécessiterait des moyens en recherche bien plus élevés qu'aujourd'hui. Surtout, elle demanderait une réorganisation de l'agriculture allant à l'encontre des intérêts immédiats des capitalistes du secteur, de l'industrie chimique au géant Soufflet (InVivo) qui contrôlent toute la chaîne de production depuis les champs de blé jusqu'aux minoteries et aux boulangeries. Les silos du port de La Rochelle exportent deux millions de tonnes de ces céréales par an. Mais l'organisation sociale capitaliste, avec le laci d'intérêts qui lui est attaché, se montre incapable d'une telle évolution.

David Louvois



La Rochelle, le 12 octobre.

JULIEN FEURY RADIO FRANCE

Moyen-Orient: à bas la guerre de Netanyahu!

Dans la nuit du vendredi 26 octobre, plusieurs vagues d'avions israéliens ont bombardé des cibles iraniennes, visant les systèmes de défense aérienne de certaines installations énergétiques et plusieurs bases militaires. Le Premier ministre israélien, Netanyahu, avait annoncé une riposte aux tirs de missiles iraniens sur Israël le 1^{er} octobre, promettant de « faire payer le prix » à l'Iran.

Commentant cette opération, Netanyahu a déclaré : « L'attaque contre l'Iran a été précise, puissante et a atteint tous ses objectifs », laissant ainsi entendre qu'il pourrait en rester là. De son côté, l'ayatollah Ali Khamenei, principal dirigeant de la République islamique d'Iran, a estimé qu'il ne fallait « ni exagérer ni minimiser » cette opération. Tout semble montrer que, tout comme en avril dernier lors d'une confrontation similaire, les dirigeants israéliens et iraniens ne souhaitent pas s'engager dans une escalade. Le ministre des Affaires étrangères iranien a affirmé avoir « reçu des indications » avant les frappes aériennes, qui lui auraient confirmé la volonté des dirigeants israéliens de mener des actions limitées, proportionnées de façon à éviter d'avoir à surenchérir.

La retenue affichée par le gouvernement israélien est peut-être à mettre sur le compte des pressions de Washington, l'administration américaine ne voulant pas, pour le moment, se laisser entraîner dans une guerre ouverte contre l'Iran. Mais Netanyahu a pu vérifier une fois de plus qu'il pouvait compter sur un soutien indéfectible des États-Unis, les dirigeants américains ayant déployé en Israël un système de défense antimissile et une centaine de militaires pour le mettre en service.

Fort de cet appui, Netanyahu peut en tout cas poursuivre la guerre au Liban sans aucune retenue. L'armée israélienne mène quotidiennement des raids aériens sur Beyrouth, la capitale, et sur de nombreuses autres localités du pays, faisant de nombreuses victimes civiles. Dans



Les faubourgs de Tyr, au Liban, bombardés.

le sud du pays, les troupes israéliennes pénètrent dans les villages, contraignant leurs habitants à fuir.

À Gaza aussi, la guerre se poursuit sans que rien ne semble devoir arrêter le gouvernement israélien. Les bombardements, qui ont lieu jour et nuit, continuent de tuer indifféremment hommes, femmes et enfants. Le nombre de morts ne cesse d'augmenter, dépassant les

43 000 victimes. Dans le nord du territoire, l'armée israélienne se livre à un véritable nettoyage ethnique, cherchant à vider cette zone de ses habitants. En un peu plus de trois semaines, quelque 60 000 personnes ont été chassées de chez elles. Celles qui restent sont abandonnées à leur sort. Aucune aide humanitaire ne peut plus arriver. Le seul hôpital qui tentait de continuer d'accueillir

des patients a été pris d'assaut par les soldats israéliens.

Pour la énième fois, Biden a déclaré que la guerre à Gaza devait cesser, sans pour autant faire quoi que ce soit qui soit de nature à entraver la machine de guerre israélienne. C'est avec le soutien et l'accord tacite des dirigeants occidentaux que Netanyahu peut mener une guerre d'extermination contre les Palestiniens.

Marc Rémy

Coup de grâce à l'UNRWA... et à l'aide aux Palestiniens

Le Parlement d'Israël, la Knesset, a voté lundi 28 octobre une loi interdisant sur tout le territoire israélien les activités de l'agence de l'ONU qui vient en aide aux réfugiés palestiniens, l'UNRWA. Seuls dix députés sur les 120 que compte cette assemblée ont voté contre, les députés arabes et quelques rares représentants de l'extrême gauche.

Le prétexte de cette décision est la participation supposée d'une vingtaine de membres de l'agence, sur les 13 000 qu'elle emploie à Gaza, à l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023. Le gouvernement israélien n'avance aucune preuve, et s'en dispense d'autant plus volontiers que son véritable objectif est de rendre les territoires occupés, et en particulier Gaza, durablement invivables pour les Palestiniens

L'UNRWA fut créée en décembre 1949 alors que les dirigeants israéliens se lavaient les mains de la souffrance qu'ils infligeaient aux 900 000 réfugiés palestiniens chassés de leurs terres, de leurs maisons, et qui étaient réduits à végéter dans les huit

camps installés dans la bande de Gaza, alors sous contrôle de l'armée égyptienne, ainsi que dans les pays voisins, la Jordanie ou le Liban. La résolution 194 de l'ONU demandait à Israël de « permettre aux réfugiés qui le décident de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible ». Les dirigeants israéliens traitèrent celle-ci et celles qui suivirent comme des chiffons de papier n'ayant aucun caractère contraignant, et furent bien aises de se décharger sur l'ONU de la gestion des drames dont ils étaient les seuls responsables. Ainsi, pendant 74 ans, par-delà les changements de frontières auxquels donnèrent lieu les guerres israélo-arabes, l'UNRWA fut la principale

bouée de sauvetage à laquelle purent s'accrocher les Palestiniens dans leur vie quotidienne, assurant non seulement l'aide alimentaire mais aussi gérant des écoles et des services sociaux grâce au dévouement de ses employés.

La décision de la Knesset va finir de ruiner les rares moyens de survie auxquels pouvaient encore avoir recours les habitants de Gaza bombardés, chassés de chez eux et massacrés par l'armée

israélienne. L'UNRWA y gérait des hôpitaux, des centres de santé et d'enseignement. Ses membres tentent de continuer à distribuer l'aide alimentaire d'urgence et les médicaments dont ils peuvent disposer. Le vote de la Knesset consacre en fait une année d'attaques contre l'UNRWA. Depuis l'entrée de l'armée israélienne à Gaza, ses établissements scolaires comme ses centres de santé ont été pris pour cible

sans aucune retenue, sous prétexte qu'ils auraient servi d'abri aux membres du Hamas. Le passage de l'aide humanitaire a été régulièrement bloqué. Certains membres de l'UNRWA ont été arrêtés et la principale bouée de secours pour la population meurtrie est en train de disparaître. En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la vie des Palestiniens s'en trouvera aussi encore plus précaire, totalement à la merci d'un gouvernement israélien qui traite tout Arabe en ennemi. Pendant le vote de la Knesset, le siège de l'UNRWA situé à Jérusalem-Est, que le gouvernement veut expulser, a été l'objet d'attaques.

Aujourd'hui Netanyahu et la Knesset jugent nécessaire de se débarrasser de l'UNRWA. Après avoir assassiné plus de 40 000 Palestiniens à Gaza, dont un quart d'enfants, ils entendent continuer à détruire les moyens d'existence des survivants.

Daniel Mescla



Aides de l'UNRWA en Palestine en 1949.

Israël : l'opposition à la guerre

En Israël même, une partie de la population manifeste depuis des semaines son opposition à la politique de Netanyahu, qu'ils accusent de mener une guerre à outrance dans le seul but de rester au pouvoir.

Des Israéliens ont manifesté dimanche 27 octobre devant le ministère de la Défense pour appeler à un cessez-le-feu à Gaza et à la libération des otages du Hamas. À Jérusalem, lors de son discours dans le cadre de cérémonies organisées pour commémorer l'attaque du 7 octobre 2023, Netanyahu a été interrompu par des proches de victimes. D'autres ont conspué le Premier ministre aux cris de « *Honte à vous !* » Un homme dont le fils a été tué le 7 octobre a, quant à lui, quitté la cérémonie en signe de protestation.

Cent-trente réservistes, qui avaient été mobilisés au début de la guerre à Gaza,

ont signé une lettre, rendue publique le 10 octobre, dans laquelle ils affirment qu'ils ne retourneront pas dans leur unité aussi longtemps qu'un accord permettant le retour des otages retenus à Gaza n'aura pas été conclu. Une première lettre semblable avait été signée par 42 réservistes. Ceux qui expriment ainsi ouvertement leur refus de la guerre de Netanyahu sont certes très minoritaires, mais ils manifestent un courage certain, alors qu'ils sont dénoncés par le gouvernement et l'extrême droite comme des traîtres et risquent la condamnation à des peines de prison.

M. R.



« *Honte à vous* », crie ce manifestant, le 27 octobre à Jérusalem.

Brésil : Procès de BHP et d'un capitalisme dévastateur

Le procès contre le géant minier australien BHP vient de s'ouvrir à Londres. En 2015, une catastrophe d'une ampleur inégalée jusqu'à au Brésil s'était produite : deux barrages s'étaient rompus qui retenaient des déchets d'une mine de fer propriété de sa filiale Samarco, près de Mariana, une ville de l'État de Minas Gerais, au sud-est du pays.



Manifestation à Londres des proches des victimes de la catastrophe de Mariana.

Un torrent de boues toxiques s'était répandu sur 650 kilomètres, le long du fleuve Rio Doce, jusqu'à l'océan Atlantique. Il y eut 19 morts, pour beaucoup employés de la mine ; des villages furent dévastés, des milliers d'animaux tués et une bonne partie de la forêt de cette région touchée.

Un des deux sièges de la société BHP était à Londres à l'époque, ce qui justifie les poursuites judiciaires

engagées par les victimes, qui espèrent davantage en la justice britannique qu'en la justice de leur propre pays, où elles ont aussi porté l'affaire devant les tribunaux. On verra si l'avenir leur donne raison.

Le montant total des dommages et intérêts réclamés par les victimes s'élève à 36 milliards de livres (43 milliards d'euros). Cela peut paraître énorme mais s'explique par le nombre

de plaignants, 620 000, dont 46 municipalités, des entreprises, plusieurs peuples autochtones, etc., qui exigent à juste titre, par tous les moyens possibles, ce qui leur apparaît comme le minimum de réparations. Ils font face à un géant minier qui a enrichi depuis des dizaines d'années des actionnaires au plus grand mépris de la vie des mineurs, de leur famille et des populations, sans parler de la nature tout simplement dévastée au Brésil ou ailleurs.

Dans le monde capitaliste, au Brésil ou à Londres, les représentants de ce genre de trust ont plus d'un moyen de faire traîner les affaires judiciaires en longueur et peuvent recourir à bien des tours et détours, appuyés par une armée d'avocats, avant de devoir sortir le moindre centime. On en sait quelque chose en France avec des exemples comme la catastrophe d'AZF à Toulouse, et l'on pourrait en citer bien d'autres.

L'entreprise payera... peut-être. Mais les profits produits par la sueur et le sang des travailleurs en mettant la planète à sac, déjà encaissés par les actionnaires, sont certainement mis à l'abri.

Jacques Lequai

Cuba : black-out sous embargo

Cuba s'est retrouvé sans électricité du vendredi 18 au lundi 22 octobre. Une semaine après, le système électrique de l'île était toujours en difficulté.

C'est une avarie sur la principale centrale du pays qui a provoqué l'effondrement total du réseau électrique. À part les hôpitaux, l'ensemble des services publics ont été suspendus jusqu'au 28 octobre. Chez les particuliers, seuls ceux qui disposent d'un générateur ont pu sauver le contenu de leur congélateur et faire tourner les ventilateurs, indispensables pour dormir par 30 °C. Mais encore fallait-il avoir de l'essence ou le moyen de recharger des batteries.

Ce gigantesque black-out est révélateur des difficultés de Cuba, mis sous embargo par les États-Unis depuis

1962. À la veille de la panne générale, le président cubain Miguel Díaz-Canel avait annoncé que l'île se trouvait en difficulté pour acheter le pétrole nécessaire à l'alimentation de ses centrales, qui sont par ailleurs des plus vétustes et dont la maintenance est rendue difficile par l'embargo. Le pétrole est une denrée qui pourrait encore se raréfier avec la crise politique au Venezuela, l'un des quelques pays qui continuent à livrer Cuba malgré les sanctions américaines. La capacité de stockage de l'État s'est aussi énormément réduite depuis qu'un gigantesque incendie a détruit en 2022 des dépôts

de carburant, l'obligeant à stocker le pétrole brut dans des bateaux-citernes.

Les pannes d'électricité s'ajoutent aux pénuries de nourriture, de médicaments et à une inflation galopante. Depuis plusieurs années, le régime cubain a levé bien des barrières au commerce extérieur. Tout ou presque est maintenant disponible, mais à des prix inaccessibles pour la plupart des habitants. Un carton de trente œufs représente autant que la pension de retraite mensuelle des Cubains. Cette situation a été aggravée par la pandémie de Covid-19, qui a brutalement ralenti le tourisme, la troisième source de devises de l'île derrière la vente de services médicaux et les envois d'argent de la diaspora à

la famille restée au pays. Le tourisme en provenance des États-Unis a aussi été mis à mal par les 242 sanctions supplémentaires décidées par Trump pendant son dernier mandat, plaçant notamment Cuba sur la liste des pays soutenant le terrorisme. Des sanctions que Biden, contrairement à ses promesses, n'a pas supprimées.

À cause de toutes ces difficultés, 500 000 Cubains, jeunes pour la plupart, auraient depuis 2021 quitté l'île à destination des États-Unis. Ce sont des cerveaux et des bras dont Cuba a payé la formation, souvent jusqu'à des études supérieures, et que la bourgeoisie des États-Unis et la diaspora cubaine récupèrent.

La presse occidentale a

mis en avant le fait qu'une partie de la population cubaine en veut, non pas aux États-Unis, mais au régime cubain qui se révèle incapable de lui assurer le minimum nécessaire. En 2021 la précédente crise énergétique avait provoqué une vague de protestations suivie d'une centaine d'arrestations. Le but de l'embargo américain est justement de multiplier les difficultés du régime pour pousser la population à s'y opposer. Mais quelles que soient ses critiques au régime, la population cubaine dans son ensemble sait bien quelles sont les responsabilités de l'impérialisme dans ses difficultés.

Serge Benham

États-Unis : une grande démocratie, où ça ?

Les médias s'extasient sur la « grande démocratie » que seraient les États-Unis, ses 30 000 scrutins et ses 160 millions d'électeurs. Pourtant, ce système électoral est tout sauf démocratique.

À la fin du 18^e siècle, ce système a été conçu pour limiter le poids de la population sur ses représentants. Ainsi la capitale fédérale, Washington, a été soigneusement placée à l'écart des centres de population. Les capitales des États ont également été construites à l'écart des grandes villes. La capitale de l'État de New York est ainsi Albany, celle de Pennsylvanie, Harrisburg, et celle de Californie, Sacramento. Et si certaines sont devenues depuis de vraies agglomérations, la capitale du Dakota du Sud compte 14 000 habitants et celle du Vermont 8 000, comme un petit chef-lieu de canton français.

Un autre aspect de cette

distance volontairement établie entre électeurs et représentants est que l'élection présidentielle se fait au suffrage indirect. Le président est élu par un collège de 538 grands électeurs. Chaque État dispose d'autant de grands électeurs que de sénateurs et de membres du Congrès. Dans la quasi-totalité des États, le candidat majoritaire, fût-ce avec une marge étroite, y obtient tous les grands électeurs. Une majorité d'États votant traditionnellement démocrate ou républicain, l'enjeu concerne surtout sept États-pivots (Pennsylvanie, Michigan, Wisconsin...) où les candidats investissent toutes leurs forces. À plusieurs reprises par le passé,

le président élu a obtenu moins de voix au niveau national que son concurrent. En 2000, George W. Bush a été élu avec 500 000 voix de moins que son rival Al Gore, et en 2016 Donald Trump a été élu avec trois millions de voix de moins que son adversaire Hillary Clinton. Il faut dire que les États ruraux, plutôt républicains, sont mieux représentés que les États urbains, plutôt démocrates : ainsi, le Wyoming compte un grand électeur pour 195 000 habitants, quand la Californie en compte un pour 700 000. Au Sénat, l'inégalité de représentation est encore plus flagrante : chaque État élit deux sénateurs, qu'il compte 650 000 habitants comme le Vermont ou 40 millions comme la Californie.

La composition des listes électorales est sélective. À

l'époque de la ségrégation institutionnelle, alors que la Constitution garantissait le droit de vote à tous les citoyens, les Noirs en étaient privés dans les faits. Aujourd'hui encore, cinq à six millions de personnes qui ont été condamnées à des peines de prison, voire à des amendes, sont privées du droit de vote. Ces exclusions concernent essentiellement des hommes des classes populaires, des Noirs et des Hispaniques. Dans certains États du sud, comme l'Alabama ou le Tennessee, plus de 8 % des adultes sont ainsi privés du droit de vote.

Les discriminations s'exercent aussi par le biais du découpage des circonscriptions électorales où les représentants au Congrès sont élus. Dans chaque État, le pouvoir législatif décide de leur découpage. Les États

dirigés par le parti républicain dessinent souvent les circonscriptions à l'avantage de celui-ci, et les États à direction démocrates agissent souvent de même.

Et puis, il y a le pouvoir qu'aucune loi ne consacre, mais qui est à la base de toute la société : celui de l'argent. Les deux principaux candidats, Trump et Harris, drainent des centaines de millions de dollars, dépensés en publicité, en meetings, etc. Dans l'État pivot de Pennsylvanie, le milliardaire Elon Musk offre chaque jour un million de dollars à un électeur ayant signé sa pétition en faveur de la « liberté d'expression » et du droit de porter des armes, une façon à peine déguisée d'acheter des voix pour Trump, et qui résume bien les fondements de la « démocratie » aux États-Unis.

Michel Bondelet

Les grévistes de Boeing tiennent bon

La grève de 33 000 travailleurs de Boeing, dans la région de Seattle, au nord-ouest des États-Unis, commencée le 13 septembre, est toujours en cours malgré les efforts de la direction et de l'appareil syndical pour l'arrêter.

La grève a démarré peu après que la direction et le syndicat IAM ont estimé avoir conclu un accord qualifié d'historique, prévoyant d'augmenter les salaires de 25 % sur les quatre prochaines années. Les travailleurs ont alors rejeté presque unanimement ce projet de contrat collectif, et voté la grève, contre l'avis des bureaucrates syndicaux, revendiquant 40 % d'augmentation.

Après plusieurs semaines de grève, au cours desquelles la direction de Boeing a prétendu successivement ne pas pouvoir aller au-delà de 25 % d'augmentation, puis de 30 %, un nouveau projet de contrat collectif a été mis aux voix par le syndicat le 23 octobre, incluant 35 % d'augmentation. Biden, qui se présente comme l'ami des travailleurs, a envoyé sa secrétaire d'État au Travail parrainer ce nouvel accord pour faire cesser la grève.

Les grévistes ont été soumis à de grandes manœuvres dans ce sens. L'indemnité de grève, versée par le syndicat aux

grévistes en remplacement de leur salaire qu'ils ne touchent plus, a diminué drastiquement à partir de la troisième semaine de grève et on leur a fait miroiter un bonus de 7 000 dollars en cas de signature de l'accord.

De plus, Boeing a annoncé un plan de 17 000 licenciements, en dehors des secteurs grévistes, « pour l'instant ». Toutes sortes d'économistes, relayés par les médias, répandent des chiffres catastrophistes sur la santé financière de cet avionneur de taille mondiale.

Pourtant, les dirigeants syndicaux se sont montrés beaucoup plus prudents quant aux réactions des syndiqués. Tout en recommandant de voter en faveur du nouvel accord conclu avec la direction, ils ont évité de le présenter comme historique. En effet, les deux tiers des travailleurs l'ont rejeté : leur volonté de continuer à se battre pour 40 % d'augmentation s'est révélée manifeste.

Cette revendication salariale est très loin d'être



dématurée : même en y ajoutant différentes primes, elle ne permettrait même pas de rattraper le blocage des salaires en cours depuis des années face à une inflation qui s'est accélérée depuis 2020.

Une autre revendication motive beaucoup de grévistes : retrouver le régime de pensions de retraite que l'avionneur a jeté par-dessus bord il y a dix ans. À l'époque, le syndicat IAM avait cédé sous la menace proférée par la direction de fermer des usines et de

déplacer la production dans les régions où les salaires sont plus faibles. C'est resté en travers de la gorge des travailleurs, qui n'ont jamais accepté ce recul.

« Chaque jour de plus, nous sommes plus forts ! » (« One day longer, one day stronger ! ») : c'est le slogan des grévistes, qui estiment que leur longue grève les met en position de force et que c'est le moment de faire plier Boeing sur la question des retraites.

L'enjeu de ce mouvement va bien au-delà de Boeing

face à 33 000 de ses salariés. L'ensemble des 170 000 salariés de Boeing, et bien d'autres travailleurs, font face aux mêmes attaques patronales et auraient tout intérêt à rejoindre cette lutte, même si les directions syndicales y opposent leur inertie.

Manifestement, les grévistes de Boeing n'ont pas l'illusion que l'élection présidentielle américaine peut changer quoi que ce soit en leur faveur et sentent que leur force est dans la grève.

Jacques Lequai

États-Unis : le Working Class Party dans les élections



Les candidats du WCP dans le Michigan.

Malgré les nombreux obstacles légaux, le Working Class Party (WCP – Parti de la classe ouvrière), soutenu par l'organisation trotskyste The Spark, présente, à sa très modeste échelle, des candidats qui profitent des élections pour s'adresser aux travailleurs.

Ainsi que l'a déclaré l'un des candidats : « Les politiciens des deux grands partis ne représentent pas la majorité des citoyens de ce pays. Ils ne représentent que les riches et leurs amis. En tant que candidat du WCP, je me présente pour représenter les intérêts de la majorité de la population de ce pays : la classe ouvrière. »

Pour faire face à l'inflation, les candidats du WCP défendent l'augmentation des salaires en prenant sur les profits des grandes entreprises ; pour que chacun ait un emploi, le partage du travail sans perte de salaire et par la baisse des cadences. Ils dénoncent les guerres financées par l'impérialisme américain qui menacent de s'étendre à la planète, ainsi que les bénéfices qu'en retirent les grandes entreprises qui vendent de l'armement. Ils s'expriment en faveur de l'unité de la classe ouvrière – contre les tentatives de la diviser par le racisme, le sexisme ou les préjugés xénophobes – une unité dans la lutte pour atteindre ses objectifs de classe et pour revendiquer la direction de l'économie, que les travailleurs font déjà fonctionner au quotidien.

Dans l'État du Michigan, qui reste le centre de l'industrie automobile, le WCP présente quinze candidats : sept dans des circonscriptions envoyant des représentants au Congrès des États-Unis et sept autres pour des sièges à l'Assemblée du Michigan ; ainsi qu'une candidature à l'échelle des dix millions d'habitants de cet État pour un poste dans l'organisme qui gère l'éducation publique.

Dans un autre État, l'Illinois, le WCP présente un candidat dans une circonscription de Chicago et sa banlieue. En Californie, dans une circonscription de Los Angeles, un candidat se présente sur le programme du WCP bien qu'étant étiqueté « indépendant » par les autorités, qui ont dressé trop d'obstacles pour que le nom du WCP puisse apparaître sur le bulletin de vote.

Ces candidats ne prétendent pas changer le sort de la classe ouvrière par le seul vote. Ils appellent les travailleurs à voter en leur faveur pour envoyer ce message au reste de leur classe : « Nous avons besoin de notre propre parti. Nous devons nous organiser pour défendre nos intérêts. »

Lucien Détroit

Allemagne : Volkswagen peut et doit payer !

Les menaces se précisent en Allemagne pour les travailleurs de Volkswagen. La direction s'apprête, selon les dirigeants du comité d'entreprise et du syndicat IG Metall, à s'attaquer aux salaires et même aux emplois.

Après la résiliation, en septembre, de l'accord sur la garantie de l'emploi qui courait jusqu'en 2029, le constructeur envisagerait à présent de fermer trois usines de la marque sur les dix existant en Allemagne. Sur les presque 120 000 salariés, des dizaines de milliers pourraient perdre leur emploi. Pour atteindre l'objectif annoncé de 4 milliards d'euros d'économies d'ici 2026, le plan d'attaques prévoirait aussi une réduction de 10 % des salaires et une suppression de primes, en particulier d'ancienneté, un gel des salaires sur les deux prochaines années, et peut-être la fermeture d'une quatrième usine dans une filiale chinoise.

Les raisons invoquées pour cette « saignée à blanc d'une dimension historique », comme le dit la dirigeante du Betriebsrat, le comité d'entreprise, sont au fond celles qu'invoquent tous les constructeurs automobiles du monde en ce moment. Les patrons du groupe dont VW est la marque phare, à côté d'Audi et de Porsche

notamment, déplorent la baisse des ventes des voitures allemandes sur le marché chinois, la hausse des prix de l'énergie après la fin de la livraison officielle de gaz russe bon marché, la hausse des matériaux et des salaires... Ils y ajoutent la baisse du PIB du pays, de 0,2 % pour la deuxième année consécutive, signe d'une croissance en berne.

Pourtant, du côté des coffres-forts de la firme, les actionnaires peuvent se frotter les mains. Avec 17,9 milliards d'euros de bénéfices en 2023 (+ 13 % en un an), le groupe a vendu plus de 9 millions de voitures dans le monde, et même 7,9 % de plus en Allemagne. Tout au

plus son profit s'est-il affiché à 7 %... contre 7,9 % l'année précédente. C'est sans doute là que le bât blesse, car pour ces requins ce taux doit sans cesse grimper, concurrence oblige, et quoi qu'il en coûte à l'ensemble de la société ; et même si cela se traduit par des dizaines de milliers de travailleurs à la rue.

Le représentant du chancelier allemand Olaf Scholz a mollement protesté, avançant que les salariés n'ont pas à faire les frais des décisions économiques de VW. C'est le moins qu'on puisse dire ! Le syndicat IG Metall évoque la possibilité d'« une grève massive ». C'est bien la riposte qui s'imposerait immédiatement sans attendre décembre et la fin de la période de Friedenspflicht (devoir de paix), la trêve des conflits liée aux conventions patronat-syndicats.

Viviane Lafont



HENDRIK SCHMIDT

Biodiversité : le capital, seule espèce protégée

La 16^e Conférence mondiale pour la biodiversité (COP 16) se réunit du 21 octobre au 1^{er} novembre, à Cali, en Colombie. Les participants, après avoir constaté sans surprise la disparition rapide de bien des formes de vie et les menaces qui pèsent sur de nombreuses autres, en sont venus aux propositions.

Pour sauver les espèces menacées, en particulier en instaurant des aires protégées, indemnes de toute intervention humaine destructrice, la COP 15 voulait, en 2022, 200 milliards de dollars par an de crédits publics. Ce vœu n'a jamais connu le moindre commencement de réalisation et, aujourd'hui, les gouvernements, dont le gouvernement français, se font une gloire de promettre 400 milliards par an, soit 500 fois moins que le nécessaire !

Le 28 octobre, l'ONG

Bloom a révélé que le thon en boîte vendu en Europe contient des doses dangereuses de mercure. Cela montre que l'industrie en répand suffisamment pour qu'on le retrouve en quantité inquiétante au sommet de la chaîne alimentaire, chez le thon d'abord, chez le consommateur humain ensuite ; que les quelques industriels de la pêche au thon, qui connaissent parfaitement le problème et depuis longtemps, ont suffisamment d'influence sur les pouvoirs publics pour que

leur thon au mercure passe les contrôles sanitaires administratifs ; que les 40 milliards de dollars que pèse cette industrie sont plus importants que la santé des consommateurs, pour ne pas parler de celle des thons, décimés par millions de tonnes chaque année.

Il ne reste plus qu'à comparer les 40 milliards sonnants et trébuchants de la seule industrie du thon, qui n'existeraient pas sans l'aide et la protection des grands États, aux malheureux 400 millions de promesses incontrôlables de la COP 16, pour comprendre qu'on ne sauvera pas la planète, la biodiversité, les thons et la santé publique avec de bonnes paroles et de l'eau tiède.

Paul Galois

Valeo – La Suze : en grève !

À Valeo – La Suze-sur-Sarthe, les travailleurs se sont mis en grève lundi 21 octobre lors de l'équipe d'après-midi, grève suivie par les équipes de nuit et du matin. Ce sont les travailleurs du rang qui ont demandé aux syndicats de s'y mettre vraiment cette fois. Être lanternés, cela commençait à bien faire.

Il y a six mois déjà, le groupe Valeo annonçait que l'usine de La Suze était dans le collimateur car « déficitaire ». Puis après avoir rassuré les travailleurs avant l'été, la direction annonçait mi-juillet que l'usine était en vente. Elle devait faire des annonces précises le 15 octobre, puis le 21 octobre, le directeur annonça qu'il ferait les annonces... en décembre. Ce jeu avec les nerfs des travailleurs a été de trop et tous ont voulu unanimement se mettre en grève.

Les travailleurs de La Suze demandent que la

direction annonce clairement ses intentions et ne veulent pas reprendre si Valeo ne cède pas ce qu'il a mis en avant pour les travailleurs de Saint-Quentin-Fallavier en Isère, une prime de 2 000 euros immédiate et deux primes de 500 euros d'ici la fin de l'année. Pour eux, cette grève est celle de la dignité.

Si Valeo dit que l'usine de La Suze est en « déficit », cela n'empêche pas la direction de vouloir à tout prix sortir la production. Deux semaines auparavant, elle avait embauché des intérimaires pour « surcroît

d'activité » (il faut oser !)

Elle a aussi fait appel à des travailleurs volontaires de Valeo Laval, en Mayenne, et Valeo Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir, avec des promesses de primes, de voitures de fonction et d'hôtel pour les attirer... Sans succès. Personne n'a accepté et à Laval, des travailleurs ont même ajouté qu'ils n'allaient certainement pas aller travailler à La Suze alors que dans six mois, ils pourraient être menacés à leur tour.

Jeudi 23 octobre, une manifestation à La Suze montrait que les travailleurs avaient le soutien de la population. Un patron de bar avait affiché en devanture : « *Les grands groupes font des bénéfices mais ce sont toujours les salariés qui trinquent.* » En fin de



semaine, la direction du site faisait mine de négocier et proposait une prime de 3 000 euros, mais versée l'an prochain alors qu'elle n'annonçait toujours rien sur l'avenir imminent de l'usine.

En outre, le versement de la prime aurait été soumis à la condition de ne pas faire grève et de retrouver les résultats d'avant l'annonce de

la mise en vente... C'était se moquer des grévistes.

Lundi 28 octobre, la direction annonçait ne pas pouvoir verser un montant à quatre chiffres en 2024, elle qui a fait un chiffre d'affaires à onze chiffres !

La réponse des travailleurs est simple : la poursuite de la grève a été décidée.

Correspondant LO

Stellantis – Douvrin : la direction pressée de vider l'usine

Pour Stellantis, la transition énergétique était inévitable, il fallait prendre le train en marche de l'électrique et postuler pour la future usine de batteries en construction, juste à côté de l'usine de Douvrin dans le Nord, l'ex-Française de mécanique. Tel était le discours, il y a plus de deux ans.

Tavares avait alors promis, pour rassurer tout le monde, de maintenir des moteurs thermiques aux futures normes Euro7. Quelque temps après, il décidait de retirer progressivement la production de ces moteurs de Douvrin. Aujourd'hui, l'usine n'en produit déjà plus que 1 200 par jour, bien souvent sur une seule équipe, et la direction

va arrêter de produire en novembre un des trois moteurs actuels, celui de l'EP, qui sera entièrement fabriqué en Hongrie.

De plus en plus pressée de vider les effectifs du site, elle fait pression en convoquant les salariés individuellement pour leur dire d'aller chercher du travail ailleurs que chez ACC, l'usine de batteries qui ne voudrait pas

des travailleurs de Douvrin, et même ailleurs que dans le groupe Stellantis. Elle leur demande de remplir des CV chercheurs d'emplois alors qu'ils travaillent tous les jours depuis des années ! Elle propose des pseudo-reconversions, par exemple des congés-mobilité avec licenciement au bout d'un an à des travailleurs qui ont 53 ou 55 ans, essayant de les alécher avec des sommes de plus ou moins 50 000 euros. À d'autres, plus jeunes, elle demande si travailler dans les espaces verts les intéresserait. Cela n'a rien à voir avec les gros chèques que des cadres peuvent toucher

pour quitter le groupe.

Le vrai visage de la direction apparaît quand Tavares déclare dans la presse que les emplois de Stellantis « ne sont pas au centre de notre réflexion stratégique. » Il ne veut aucunement les garantir et cherche surtout à rassurer la Bourse et les actionnaires sur le fait que le cash va continuer à tomber dans leur poche.

Les convocations individuelles ont fini par créer de l'inquiétude et du mécontentement. Une soixantaine de salariés sont venus à des réunions d'information de la CGT et certains ont raconté comment des « RH » s'y

étaient pris avec eux, souvent avec beaucoup de mépris. Il reste encore 700 salariés dans l'usine, dont près de 200 intérimaires, sans compter les sous-traitants qui travaillent à leurs côtés, certains depuis trente ans et plus. Ils sont assez nombreux pour se faire entendre !

Stellantis a encaissé 54 milliards de bénéfices depuis 2021 grâce au travail de tous ses salariés, il a largement de quoi reclasser tout le monde, CDI et intérimaires, ou payer pour la casse des emplois !

Correspondant LO

CHAC – Saint Giron : hôpital menacé

Un rapport de la Chambre régionale des comptes s'attaque une fois de plus au CHAC (Centre hospitalier Ariège Couserans) de Saint-Giron, en Ariège.

Depuis que les gouvernements successifs les transforment en Ehpad et centres de long séjour, il ne reste presque plus de petits hôpitaux. Le CHAC est l'un des derniers, avec la plus petite maternité de France. Bien sûr, c'en est assez pour les financiers que sont les responsables de l'ARS et le ministère de la Santé. Et tant pis si cet hôpital est isolé : Toulouse est à une

heure trente et Foix à une heure. Tans pis si la population n'a que cet hôpital à proximité !

Ce rapport scandaleux décrit l'hôpital comme vétuste, ce qui prouve que les enquêteurs ne l'ont jamais vu, mais ce n'est pas leur problème. Leur « enquête » et le rapport qui va avec sont strictement comparables : taux de remplissage, déficit, financement...

Il préconise la fermeture du bloc opératoire, de la chirurgie, de la maternité, etc., et la fusion avec le CHIVA (Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège) de Foix, qui deviendrait le seul hôpital du département.

Depuis des dizaines d'années, cet hôpital est menacé très régulièrement, mais chaque fois le personnel et la population ont réagi. La dernière fois, en juin 2023, 1 000 personnes étaient dans les rues de Saint-Giron pour « sauver la santé dans le Couserans. »



Aujourd'hui, alors que de nouvelles menaces pèsent, la population et le personnel sont sur leurs gardes. Le mardi 29 octobre, un stand a été organisé par la CGT à

l'entrée pour informer du rapport et mettre la première pierre du mouvement qui sera nécessaire pour sauver l'hôpital.

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : la mobilisation s'étend

Depuis un mois, plusieurs services de l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, se mobilisent pour faire entendre leur colère contre les conditions de travail et le manque d'effectifs.

Le 26 septembre, le personnel du bloc de chirurgie digestive était en grève : avec la multiplication des greffes de foie qui peuvent être réalisées à toute heure et qui nécessitent des astreintes, la direction décompte des jours de congés sur ce qui devrait être des repos compensateurs.

Le 15 octobre, les aides-soignantes et les infirmières de la médecine post-urgences, où les patients sont particulièrement dépendants, ont également

fait grève pour refuser que des lits supplémentaires soient ouverts à effectif constant. Elles demandent notamment la création d'un poste d'aide-soignante pour les toilettes du matin.

Le 21, c'était le tour du service de réanimation médicale de se mobiliser contre la suppression d'un poste. 85 % du personnel était en grève, et ils étaient 25 à se rassembler le matin devant l'hôpital pour diffuser des tracts, déployer des banderoles et scander

« Soignants sacrifiés, patients en danger ! »

La colère semble contagieuse puisque des travailleurs des autres services souhaitent rejoindre le mouvement. Aux Urgences notamment, il manque au minimum un poste d'aide-soignant pour s'adapter aux travaux en cours, qui compliquent la tâche de toute l'équipe. Aux Maladies infectieuses, la direction fait prendre des risques à l'équipe en refusant de placer dans des chambres adaptées certains patients extrêmement contagieux, qui nécessiteraient alors plus de personnel pour les prendre en charge. En



Hépatogastro-entérologie, les fortes pluies de ces dernières semaines et les fuites du toit, qui ne sont pas réparées depuis des années, ont provoqué d'importantes inondations dans toute une aile de l'étage. Au pool de remplacement, la direction pousse à faire des heures supplémentaires et affecte parfois un soignant sur quatre services à la fois pour donner l'illusion qu'elle pallie le manque de personnel généralisé.

Enfin, les aides-soignantes et les infirmières de Médecine interne ont décidé de se mettre en grève à leur tour. Elles dénoncent l'augmentation de la charge de travail avec des patients

de plus en plus difficiles à soigner et revendiquent une augmentation des effectifs de jour comme de nuit, ainsi que la prise en compte des dépassements horaires.

Les grévistes ont élu un comité pour organiser la grève, gérer les assignations, rédiger un tract pour s'adresser aux autres services puisque tous sont confrontés à des situations similaires.

De nouveaux rassemblements sont prévus dans les prochains jours. Ils pourraient être l'occasion, pour les travailleurs des différents services de l'hôpital, de mesurer leur force quand ils agissent tous ensemble.

Correspondant LO

Hôpital Beaujon – Clichy : non à la mobilité !

Depuis la rentrée, un mécontentement se fait sentir au sein d'une partie du personnel de l'hôpital Beaujon, à Clichy, dans les Hauts-de-Seine, contre la mobilité imposée par la direction et l'encadrement.

La mobilité existe dans les hôpitaux depuis des années. Ce qui était exceptionnel est devenu une habitude pendant les vacances, puis s'est généralisé à l'année dans son ensemble.

Fin août, dans les salles de détente, les soignants ont eu la désagréable surprise de voir afficher des « plannings de prêt » pour le mois de septembre : ils étaient programmés pour aller travailler dans d'autres services. « On est devenu des objets que la direction et l'encadrement prêtent », « on est comme le matériel après lequel on doit courir quand le nôtre ne fonctionne pas », entendait-on. La non-concertation a alimenté le mécontentement : certains soignants découvraient en rentrant de repos qu'ils étaient affectés à un autre étage pour

la journée. Parfois, ils devaient commencer dans leur service et aller travailler quatre heures dans un autre. L'encadrement et la direction, si prompts à parler de la continuité des soins quand le personnel pose des jours de congés ou lors de mouvements de grève, semblent l'ignorer quand il s'agit de mobilité.

La grève a été votée lors de deux assemblées générales, une de jour et une de nuit, regroupant au total une centaine de personnes, au cours desquelles le personnel a dénoncé ses conditions de travail de plus en plus dégradées, qui retentissent sur la prise en charge des patients et l'encadrement des nouvelles diplômées. Depuis, la quasi-majorité du personnel se déclarant gréviste a été assignée. La

grève est visible dans le hall par une banderole et une table tenue essentiellement par des militants syndicaux.

D'après ses dires, le directeur ne recourrait à la mobilité qu'à contrecœur, il serait attaché à ce que le personnel travaille dans un seul service. Cela ne l'empêche pas de demander que la banderole « Hôpital en grève, des bras, des lits » soit décrochée, car elle serait anxigène pour les patients. Dans les services, les cadres tiennent le même discours pour que les soignants n'affichent pas « en grève » sur leur tenue. Mais l'anxiété des patients, c'est le personnel qui y fait face tous les jours lors de sorties prématurées, d'hospitalisations repoussées faute de lits disponibles...

Plusieurs assemblées générales regroupant grévistes et non-grévistes se sont tenues depuis le début du mouvement regroupant entre 30 et 100 personnes. Un rassemblement était prévu mercredi 30 octobre devant l'hôpital.

Dans les autres hôpitaux de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et du pays, la situation est la même. Les annonces d'économies du gouvernement aggraveront encore la situation. Une réaction d'ensemble s'impose.

Correspondant LO



CHU d'Angers : les ASH se rebiffent

Mardi 22 octobre, huit jours après avoir fait irruption au CSE (Comité social et économique) de l'hôpital d'Angers, les agents des services hospitaliers (ASH) se sont de nouveau mis en grève.

La veille, la direction avait annoncé qu'elle maintiendrait son projet de supprimer des postes, confiant leur travail à une entreprise privée pour en « réduire les coûts ».

Les grévistes ont fait signer une pétition à l'entrée du CHU et aux autres travailleurs de l'hôpital dans laquelle ils expliquent : « Les réorganisations successives en 2018 et 2019 nous ont sortis des équipes de soins et nous imposent aujourd'hui de travailler dans six ou sept services différents. Ces nouvelles réorganisations viendraient encore une fois dégrader nos conditions de travail et

l'accueil des patients. » Ils appellent à soutenir leurs revendications : maintien des postes, remplacement de tous les arrêts maladie et postes vacants, retour dans les équipes de soins de façon à réduire leur périmètre d'intervention.

Cette grosse colère est due à un travail pénible et méprisé. Il y a cinq ans, déjà, la direction avait supprimé vingt postes. Elle veut de nouveau passer en force, mais les ASH ne se laissent pas faire. Ils ont réussi à faire connaître leur mouvement très largement. Et pour continuer, rendez-vous est pris le 5 novembre.

Correspondant LO



Plateformes chimiques de Pont-de-Claix et Jarrie : les travailleurs refusent d'être jetés à la rue

Depuis le 23 octobre, la plateforme chimique de Pont-de-Claix près de Grenoble est à l'arrêt. Plus un camion ne rentre ni ne sort.

Début septembre, Vencorex France, principal employeur et filiale de l'entreprise publique thaïlandaise PTT GC, a été placé en redressement judiciaire. Les repreneurs potentiels avaient jusqu'au 21 octobre pour déposer leur dossier. Or un seul l'a été, sous conditions, ne concernant qu'un atelier et... 26 emplois : 95 % des 450 salariés, auxquels il faut ajouter des centaines qui dépendent d'entreprises extérieures, seraient donc mis à la porte.

La colère a éclaté au cours de l'assemblée générale du 23 octobre où cette décision a été annoncée, et la grève s'est engagée. Trois cents salariés de plusieurs sites chimiques de

l'agglomération grenobloise assistaient à cette réunion et un délégué CGT a lancé « C'est à nous de jouer maintenant. » Et de proposer, dès la sortie de l'AG, de mettre l'usine à l'arrêt, en bloquant les portes afin que plus rien ne rentre ni ne sorte. Un autre a fait entendre ce que beaucoup de salariés ressentent : « Arkema comme Vencorex sont des patrons voyous, la seule chose qu'ils comprennent c'est le rapport de force », ajoutant : « Alors à nous tous d'être à la hauteur, tous ensemble, de tous les sites. Il n'y a que comme ça qu'on sera en meilleure position. »

Ces délégués ont été fortement applaudis. Dans la foulée, l'idée de « mettre

l'installation à l'arrêt » et de « tout bloquer » a été votée unanimement. Les travailleurs d'Arkema de la plateforme chimique de Jarrie, distante de quelques kilomètres et qui s'approvisionne en sel auprès de Pont-de-Claix pour la fabrication du chlore, votaient eux aussi la grève pour les jeudi et vendredi suivants. Par solidarité, mais aussi avec la conviction que les patrons ont préparé leurs sales coups depuis longtemps et que le sort des travailleurs est lié d'une usine à l'autre.

Depuis, sur le site de Vencorex, des dizaines de salariés, rejoints par leurs proches et par des retraités, se relaient sur le piquet de grève dont les feux sont visibles sur une large partie de l'agglomération. Les discussions vont de l'avant.



Devant l'entrée nord de l'usine le 28 octobre.

Certains parlant de la concurrence de l'entreprise chinoise Wanhua, qui inonderait le marché de produits qu'elle ne parvient plus à écouler sur son marché intérieur. D'autres avaient encore de l'espoir dans les négociations devant s'engager mardi 29 octobre à Paris, loin de la pression des grévistes. Mais beaucoup sont conscients qu'ils devront « vendre chèrement » leur peau, que les caisses des capitalistes sont pleines et qu'ils n'y a aucune raison de faire les frais de la guerre économique que les industriels du monde entier se mènent.

À Arkema, le travail a repris, en attendant l'issue des négociations entre Le Henaff, son PDG, et le gouvernement. Mais tous savent que quand l'État et les ministres négocient, ce ne sont pas les emplois et la vie de milliers de travailleurs qui les intéressent, mais comment garantir les profits des grands patrons et des actionnaires. Additionnée de site en site, la force des travailleurs peut, elle, être déterminante.

Une nouvelle manifestation était programmée pour le 30 octobre contre cette saignée sur les emplois.

Correspondant LO

Saverglass – Feuquières : la verrerie veut baisser les salaires



La verrerie Saverglass, qui fabrique des bouteilles de luxe, veut imposer à ses 1 200 salariés de Feuquières, dans l'Oise, un « accord de performance collective » lui permettant de baisser les salaires de 7 % pendant six mois.

Outre ceux du site de Feuquières l'attaque vise les travailleurs des trois autres sites industriels du groupe : Le Havre en Seine-Maritime, Arques dans le Pas-de-Calais et Mons en Belgique.

Installée depuis 1897 à Feuquières, Saverglass passe depuis cinquante ans de capitaliste en capitaliste et a atterri en décembre 2023, après trente ans de performances continues, dans le groupe australien Orora pour la coquette somme de 1,3 milliard.

Après un bénéfice historique de 170 millions d'euros en 2023, la situation s'est retournée en 2024. Saverglass a alors imposé des semaines de chômage technique, les ouvriers perdant entre 7 et 9 % de leur salaire.

Aujourd'hui, sous prétexte de sauver les emplois qu'il est en train de détruire, Saverglass tente un nouveau tour de vis par le biais d'un accord de performance collective. Pendant six mois de durée de ce prétendu accord, il n'y aurait

pas de plan de suppression d'emplois, sans que l'on sache ce qu'il adviendra au bout des six mois. De toute manière, pas besoin de plan pour diminuer la masse salariale : en 2024, l'effectif a fondu de 200 salariés, passant de 1 400 à 1 200 travailleurs, et 200 contrats courts, intérimaires ou CDD, n'ont pas été renouvelés !

La CGT, majoritaire à Saverglass avec 51 % des voix, refuse de signer cet accord. Des assemblées générales du personnel sont programmées pour discuter collectivement de quelle manière s'opposer à la direction.

Correspondant LO

Stellantis – Rennes La Janais : 250 emplois supprimés

La direction de l'usine Stellantis de Rennes La Janais a annoncé le passage en une seule équipe de production au retour des congés de fin d'année, le 6 janvier 2025.

La direction de l'usine avait déjà supprimé une centaine d'emplois en février dernier en diminuant la production de moitié sur une des deux équipes. L'usine tourne depuis en une équipe et demie avec des charges de travail toujours plus lourdes et des heures supplémentaires tous les jours. Cette nouvelle annonce entraînera le licenciement de la quasi-totalité des 250 ouvriers intérimaires qui travaillent encore à La Janais.

Cette usine ne pourrait pas tourner sans les centaines de travailleurs intérimaires. La plupart d'entre eux sont là quasiment en continu depuis de nombreuses années – jusqu'à neuf ans pour certains ! – aux côtés des ouvriers en CDI sur les

chaînes de montage. Les camarades intérimaires n'ont pas à être considérés comme des « variables d'ajustement », ce sont des travailleurs à part entière qui ont aussi besoin de faire vivre leur famille. Si les besoins de production baissent, il faut réduire les cadences et les charges de travail et répartir la production entre tous, CDI, intérimaires et travailleurs de la sous-traitance, sans perte de salaire.

Cette nouvelle attaque fait partie de l'offensive générale et planifiée de Tavares contre tous les travailleurs avec la fermeture programmée des usines de Douvrin et de Poissy. Personne n'est épargné et tous devront riposter.

Correspondant LO

Dumarey – Strasbourg : les travailleurs contre les licenciements

La direction de Dumarey a annoncé 248 suppressions de poste qui toucheront tous les secteurs de cette usine de fabrication de boîtes de vitesse. Lundi matin 21 octobre, une centaine de travailleurs ont envahi la salle où devait se tenir une nouvelle réunion du CSE pour demander des comptes à la DRH.

Les menaces à peine voilées des dernières communications de la direction, le montant ridicule des indemnités que toucheraient ceux qui partiraient volontairement avant le 25 janvier, encore pires pour ceux qui seraient licenciés après cette date butoir, ont

mis les travailleurs très en colère.

La DRH et sa suite, ne supportant pas que des travailleurs viennent troubler les « négociations » avec les représentants du personnel, se sont enfuis en remettant la suite à plus tard. Vendredi 25 octobre



Rassemblement des travailleurs de Dumarey, le 25 octobre.

à 13 heures, à l'appel des syndicats, près de 200 travailleurs de l'équipe du matin ont débrayé, se regroupant devant le portail de l'usine, pour dire qu'ils ne veulent pas se laisser jeter dehors avec trois fois rien. Des travailleurs de Novarès, eux aussi sous le coup de licenciements, les avaient rejoints tandis que des militants syndicaux

d'autres entreprises apportaient leur soutien.

Un camarade, retraité de Dumarey, a pris la parole en soulignant que les travailleurs de Dumarey et de Novarès ne sont pas les seuls touchés par les licenciements. Bien d'autres entreprises de l'automobile, mais aussi d'autres secteurs d'activité, sont confrontés à la même offensive et les

travailleurs devront regrouper leurs forces pour obliger le grand patronat à payer les dégats provoqués par sa politique.

Rendez-vous a été pris pour le 7 novembre, jour d'une nouvelle réunion du CSE, après une semaine de congés imposés pour la grande majorité des travailleurs.

Correspondant LO

Watts – Hautvillers : profits au top, emplois détruits

L'usine Watts Industries du village d'Hautvillers-Ouille, dans la Somme, produit des pompes à chaleur. Début octobre, la filiale française de Watts Industries, un groupe américain, a annoncé la fermeture du site.

C'est un coup de tonnerre pour les 98 travailleurs de l'usine, auxquels il faut ajouter une trentaine d'intérimaires et de sous-traitants qui vont aussi se retrouver sans emploi. Beaucoup ont plus de 50 ans et se demandent où

retrouver du travail. Dans certaines familles, les deux parents se retrouveront au chômage. La boulangerie du village risque bien de les y rejoindre, sans la clientèle quotidienne de l'usine.

La direction prétexte

la conjoncture difficile pour fermer l'usine. Tout y passe : la hausse des taux d'intérêts, des prix des matières premières et de l'énergie, le contexte géopolitique. Mais les emplois ne sont pas sacrifiés sur l'autel de la crise du bâtiment, mais bien sur celui des profits. Il ne s'agit pas, en effet, de mettre la clé sous la porte et d'arrêter la production mais de la transférer vers d'autres

usines, en particulier celle de Saône-et-Loire.

Ce n'est pas un coup d'essai pour Watts : en 2021, le groupe a fermé son usine de Méry, en Savoie, jetant à la rue 55 travailleurs, tandis que 30 autres étaient reclassés dans l'usine de Saône-et-Loire, à 250 kilomètres de là !

Avant d'annoncer la fermeture, la direction a pris soin de faire tourner l'usine à plein régime, à

grand renfort de samedis travaillés. Et pourtant, elle prétend aujourd'hui que les commandes ont baissé et que le site a « travaillé à perte » ; alors que les bénéfices étaient au rendez-vous en 2023. La direction a « bien préparé son coup » comme le faisait remarquer un ouvrier, lors du rassemblement organisé vendredi 25 octobre pour protester contre « la mort de l'emploi ».

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Guadeloupe : la grève d'EDF PEI

Les travailleurs de la centrale d'EDF PEI (production d'énergie insulaire), en grève depuis le 15 septembre en Guadeloupe, sont toujours déterminés.

Depuis le début de la grève, la direction a multiplié les provocations. Jeudi 24 octobre, la directrice d'EDF PEI a remis à l'un des grévistes une lettre de convocation à un entretien pour sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Celui-ci, malgré la grève, occupait son poste d'agent de maîtrise pour limiter les coupures pénalisant la population. Vendredi matin 25 octobre ses collègues, très en colère après cette énième attaque contre la grève toujours en cours, ont tous quitté leur poste, mettant ainsi tous les moteurs à l'arrêt. Cette coupure couplée à l'arrêt des moteurs de la centrale Albioma bagasse-charbon du Moule, où les salariés étaient aussi en grève, a provoqué un « black-out » total et général sur toute la Guadeloupe. L'électricité a été coupée sur toute l'île pendant plus de 12 heures.

En février 2023, après 61 jours de grève, les salariés étaient parvenus à pérenniser l'emploi de 27 intérimaires dont certains avaient plus de cinq ans d'ancienneté, l'égalité de salaires avec les titulaires et le rattrapage de cinq ans d'arriérés de salaires et primes. EDF PEI était contraint de reverser 4 millions d'euros de salaires qui avaient été volés aux travailleurs. Le protocole d'accord prévoyait aussi la reconstitution de carrière de nombreux travailleurs, l'application de l'accord sur les congés payés, le versement d'une prime thermique payée aux salariés d'EDF PEI en Corse mais pas aux Antilles... Mais pour la direction d'EDF, céder sur ces points était déjà beaucoup trop, elle a décidé d'appliquer l'accord à sa sauce.

Ainsi, les détails des rappels de salaires versés n'apparaissent pas clairement sur la fiche de paie, de sorte

qu'ils ne pourront pas être pris en compte dans le calcul de la retraite. Après deux semaines de négociations avec le directeur adjoint de PEI, un accord était sur le point d'aboutir. L'un des derniers points qui restent à faire respecter pour les travailleurs était les congés payés, comptabilisés en heures par EDF ce qui a pour conséquence une diminution des droits à congés. Pour EDF, c'est une économie de 1,2 million d'euros sur le dos des agents !

Dès les premières heures de la coupure géante, le préfet a réquisitionné les non-grévistes pour rétablir le courant. Depuis dimanche 27 octobre, l'ensemble de l'île a de nouveau de l'électricité, mais les travailleurs poursuivent leur mouvement. Un concert de protestations est évidemment venu du grand patronat local mais aussi des petits commerçants de Pointe-à-Pitre car dans la nuit du black-out, c'est-à-dire celle de vendredi 25 à samedi 26 octobre, des



Meeting des grévistes lors de la première grève en 2023.

bandes de jeunes des quartiers sont venus piller des magasins. Profitant de l'obscurité, ils ont défoncé la grille d'un magasin à coups de pelle mécanique, malgré le couvre-feu imposé par la préfecture. Ils ont aussi volé et saccagé des écoles à Baie-Mahault. Bien sûr, il y a eu des cas dramatiques de malades à domicile privés d'électricité et emmenés aux urgences.

Tout cela a été mis par les commerçants et une bonne partie de la population au passif des grévistes. Le milieu petit-bourgeois bien-pensant s'est répandu en propos hostiles et en pétitions. Le député Serva a traité les grévistes de terroristes, de même que les présidents des Conseils départemental et régional parlant d'un geste criminel de leur part. En revanche,

ils n'ont eu aucun propos hostile contre la direction d'EDF, comme si elle ne portait aucune responsabilité dans l'affaire. Celle d'EDF PEI, jouant sur les nerfs des grévistes, est aussi responsable de leur « coup de sang ». De plus, quand EDF réalise 10 milliards de profits en 2023 et EDF PEI (Corse, Guadeloupe, Martinique, Réunion) 95 millions d'euros la même année, ses actionnaires n'ont pas à se plaindre. Et ce sont surtout les travailleurs de la production PEI qui triment, en effectuant les 3x8 pendant toute leur vie, arrivant complètement usés à la retraite.

Fort heureusement, bien des travailleurs, même minoritaires, comprennent et approuvent l'action de leurs camarades.

Marie-Céline Deshauteurs

Martinique : la grande marche contre la vie chère

En Martinique, le mouvement de lutte contre la vie chère est arrivé à son sixantième jour. La signature, le 16 octobre, d'un accord entre le préfet, la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) et les patrons de la grande distribution en présence des élus, n'a pas éteint la colère d'une partie de la population contre la « pwofitasyon » et le racket qu'elle subit de la part des gros possédants.

Vendredi 26 octobre, un millier de manifestants se sont rassemblés pour une grande marche à la rencontre de salariés des zones commerciales des environs de Fort-de-France. Ils répondaient à l'appel du RPPrac (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes), des syndicats CGTM et CDMT, et de groupes de religieux. La marche s'est terminée à la zone des Mangles aux abords des magasins Décathlon et Mr. Bricolage, enseignes appartenant au groupe du gros possédant béké Bernard Hayot, et qui ont dû, elles-aussi, baisser leurs rideaux.

Auparavant, les manifestants avaient dû s'opposer au barrage de CRS qui

voulait les tenir éloignés du siège social du groupe Hayot. Les manifestants, malgré le barrage de CRS, les gaz lacrymogènes et les coups de matraque, ont forcé les CRS à reculer et ont avancé. Le lendemain, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés à l'entrée de l'hypermarché Carrefour de Génipa à Ducos. Bardé de plus de 25 camions de gendarmes en protection, le magasin a dû garder portes closes tout au long de la journée.

De leur côté, des groupes de jeunes ont montré leur colère en érigeant des barrières de détritiques et autres troncs d'arbres sur les grands axes routiers à l'entrée de communes comme Case-Pilote ou Schœlcher, à Fonds Lahaye, mais



aussi à Saint-Joseph ou dans la commune du François. Les jeunes affrontaient les forces de police lorsqu'elles venaient les démonter, ou les reconstruisaient quelques temps après.

Comme à chaque fois lors de ce type de mouvement de colère, de jeunes pillers ou racketteurs se sont mêlés à ceux qui affichent leur soutien au mouvement contre la vie chère. Des incendies ont touché environ 300 entreprises petites ou moyennes. Plus de 1 000 salariés se trouvent au chômage technique.

Plutôt que de manifester

ainsi leur colère, il serait préférable que ces jeunes rebelles mettent leur énergie et leur défiance vis-à-vis de ce système qui les écrase au service de leur camp, celui des travailleurs et des opprimés, des salariés, dans la lutte pour le renversement du système capitaliste.

Les salariés sont bien présents dans le mouvement, avec leurs bannières et leurs mots d'ordre pour des augmentations de salaire. Depuis le 26 septembre, deux syndicats ont déposé un préavis de grève générale. Des salariés de nombreux secteurs sont

présents les jours de mobilisation générale. D'autres, ceux des collectivités, municipaux ou territoriaux, ceux de la Samac, à l'aéroport, du port, des Vedettes Blue Line (ex-Vedettes tropicales) ou d'Odyssey (régie des eaux), ont observé plusieurs journées de grève en soutien au mouvement et demeurent solidaires. Certains salariés des hypermarchés ont débrayé le 26 septembre.

La mobilisation contre la vie chère et l'accord bidon du 16 octobre continue donc.

Marianne Tibus